

**Communiqué de presse**

Mardi 24 novembre 2009

## Réorienter la politique financière

**Publication d'economiesuisse : la hausse de l'endettement, un défi pour l'après-crise**

**La crise économique et financière a des conséquences considérables sur les budgets publics à l'échelle internationale. Et l'évolution démographique accroît la pression financière dans la prévoyance sociale et la santé. Lorsque la crise aura été surmontée, il faudra se concentrer à nouveau sur le caractère durable des finances publiques. En Suisse, les succès des dernières années seront réduits à néant si des mesures ne sont pas prises à temps. En particulier, il conviendra de transposer le frein à l'endettement, un instrument éprouvé, aux assurances sociales.**

Une fois que la crise aura été surmontée, le principal défi consistera à redonner un caractère durable à la politique financière. Si cette question est ignorée, le risque d'une spirale fatale de l'endettement – en Suisse aussi – sera réel : le budget fédéral enregistrera des déficits entre 2,4 mrd fr. et 4,2 mrd fr. de 2010 à 2013. Pendant les années du plan financier, soit de 2011 à 2013, le budget ne satisfera pas, de loin, les exigences du frein à l'endettement, et ce quelle que soit l'évolution économique. Le taux d'endettement de la Suisse se situe actuellement à un niveau inférieur à la moyenne : en 2010, il s'élèvera à 48 %, soit un chiffre nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui se situe à 76 %. Pourtant, les efforts consentis en vue de stabiliser l'endettement et le budget pourraient bientôt être réduits à néant. La perspective d'une nouvelle explosion des coûts des assurances sociales étatiques reste inquiétante.

Grâce au frein à l'endettement, introduit en 2003, la Suisse dispose d'un cadre favorisant l'évolution durable de la politique financière qui lui vaut la considération d'autres États. Il faut éviter de remettre en question, par négligence, les résultats obtenus. Le frein à l'endettement doit être respecté également dans les périodes difficiles. Pour les assurances sociales étatiques, economiesuisse réclame l'adoption d'une règle de financement durable calquée sur le principe du frein à l'endettement. Selon cette règle, il conviendrait de mettre en œuvre des mesures immédiates dès qu'une assurance sociale connaîtrait des difficultés financières. Ainsi, dès qu'un seuil préalablement défini serait franchi, l'assurance sociale concernée devrait continuer de fonctionner avec les ressources disponibles.

Comme la majorité des pays industrialisés, la Suisse ne pourra faire l'économie de mesures de consolidation importantes dans un avenir proche, également du côté des assurances sociales. Selon Christoph Schaltegger, membre de la direction d'economiesuisse, « un endettement public élevé met en péril la prospérité et donc la stabilité politique, économique et sociale d'un pays ». Une politique financière durable est un atout important pour une place économique, c'est pourquoi la Suisse doit le préserver.

Page 2  
Communiqué de presse  
Mardi 24 novembre 2009

La publication « Hausse de l'endettement : un défi pour l'après-crise » est accessible sous [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

Pour toutes questions :  
Cristina Gaggini, directrice romande  
Téléphone : 078 781 82 39  
[cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)